

BILAN DE FONCTIONNEMENT LUDOTHEQUE 2018



LUDOTHÈQUE DE : CENTRE SOCIAL LE LAC

Nombre d'heures annuel d'ouverture de la ludothèque :

10 heures actions collectives + 1 115 heures d'ouverture au public = 1 125 heures

Montant de subvention Caf accordée : 5 520 €

Montant de subvention Caf (compte de résultat) : €



BILAN DE FONCTIONNEMENT LUDOTHÈQUE

Cette évaluation conditionne le versement de l'aide au fonctionnement de la Caf et éventuellement la prestation de service enfance et jeunesse.

Elle doit être annuelle et être envoyée à la Caf chaque début d'année civile. **Le bilan de fonctionnement ludothèque 2018 doit nous parvenir avant le 15 mars 2019.**

Nous rappelons que le montant des prestations dépend **du nombre d'heures d'ouverture de la Ludothèque au public.**

Les heures de préparation des actions collectives, d'installation de rangement ... ne sont pas prises en compte et ne doivent pas apparaître dans le bilan.

IDENTIFICATION

Identification du gestionnaire

Nom-Prénom du responsable : Joëlle BASTIEN, Présidente

Identification de la personne chargée du dossier de subvention

Nom-Prénom : Bruno LEMOINE, Directeur

Identification du lieu de l'action

Nom de la ludothèque : Ludothèque du centre social Le Lac

Adresse : Maison de Quartier du Lac – Avenue de Gaulle – 08200 SEDAN

Téléphone : 03 24 27 08 08 Courriel : centrelac@centrelelac.info

Identification de l'animateur de la ludothèque

Nom-Prénom : Abdelkader HALIMA SALEM

Qualification/Formation/Expérience : BAFA / Base BAFD / ancien responsable Accueil de Jeunes

Date d'entrée au poste d'animateur de la ludothèque : septembre 2017

Téléphone : 03 24 27 08 08 Courriel : centrelac@centrelelac.info

1- RAPPEL DE VOS OBJECTIFS DE DEPART

Poursuivre l'animation et la gestion :

- ✓ D'un lieu d'éducation où l'enfant passe du principe de plaisir au principe de réalité ;
- ✓ D'un lieu qui répond aux besoins de développement de l'enfant par une confrontation au réel, au milieu naturel (ex. : jeu libre, jeu créatif...) ;
- ✓ D'un lieu de préparation à la vie en société, par l'apprentissage et l'intégration de règles (ex. : règle de vie d'un lieu, règle du jeu...), ainsi que l'aptitude à négocier ;
- ✓ D'un lieu qui promeut des valeurs comme la tolérance et le respect de l'autre ;
- ✓ D'un lieu qui soutient à la fonction parentale ;
- ✓ D'un équipement culturel dans la vie sociale, mais aussi en tant que structure informative, notamment sur le marché du jeu ou sur l'existence de modèles éducatifs divers ;
- ✓ D'un espace d'éveil, de prévention et de mixité sociale, de socialisation et d'intégration de l'enfant dans la société ;
- ✓ D'un lieu innovant du soutien à la parentalité et comme un espace privilégié pour l'épanouissement des personnes pendant leur temps libre ;
- ✓ Réfléchir à la place et à l'intérêt du jeu dans la vie des jeunes enfants ;
- ✓ Repérer dans le marché des jouets des supports adaptés
- ✓ Réfléchir à la place du jeu dans l'accueil de l'enfant et de sa famille.

2- QUEL A ETE LE CONTENU DE L'ACTION ?

Détaillez comment vous avez mis en place le prêt, les difficultés rencontrées, le délai de retour des jeux

Détaillez les animations collectives mises en place, les temps de jeu sur place, les actions de soutien à la fonction parentale

Déclinez comment vous avez conçu l'accueil, les principes, la fréquence, Précisez comment vous avez mis en place l'itinérance, et les modalités.

MISE EN PLACE DU PRÊT

Les deux animateurs qui sont intervenus en 2018 ont été sensibilisés par le Directeur afin de faire une promotion permanente du système de prêt de jeux et jouets. En effet, en 2017, 747 prêts ont été effectués, nous avons constaté une importante

baisse de ces prêts en 2018 puisque nous avons enregistré 376 mouvements de prêt.

Nous n'avons pas réussi à analyser cette chute de près de 50 % des prêts. Les quelques témoignages que nous avons recueillis des parents fréquentant la ludothèque nous laissent penser que l'emprunt de jeux et jouets était vécu négativement, car il obligeait les parents à surveiller sans cesse l'utilisation des jeux et jouets. Nous étions devant un phénomène « la peur du jouet cassé ».

Malgré la sensibilisation de tout le personnel sur ce système de prêt, il faudra en 2019, mettre une stratégie beaucoup plus efficace pour retrouver au minimum les chiffres de 2017.

Les 5 jeux et jouets les plus empruntés en 2018 :

Triomino (reprend le principe des dominos, mais avec des pièces triangulaires. Il faudra faire preuve de réflexion et de logique.)

Watai (jeu de rapidité et stratégie « finir son tas de cartes »)

Uno (un jeu de cartes très apprécié par les petits et grands. Le but du Uno est de se débarrasser de toutes ses cartes.)

Scrabble (un jeu de société et un jeu de lettres où l'objectif est de cumuler des points, sur la base de tirages aléatoires de lettres, en créant des mots sur une grille carrée, dont certaines cases sont primées.)

Puissance 4 (jeu stratégie « aligner 4 jetons de la même couleur »)

Les 5 jeux et jouets les moins empruntés en 2018 :

L'œuf a dit (Jeu d'expression corporelle pour bouger et s'amuser, seul ou à plusieurs, avec un module interactif qui parle et fait de la musique)

Mastermind (jeu de logique et de déduction)

Monza (Premières pensées tactiques. Reconnaître et désigner les couleurs.)

Pêche à la ligne.

Chasse aux monstres (La Chasse Aux Monstres est un jeu coopératif. Cela signifie que les joueurs vont unir leurs forces pour gagner ensemble contre le jeu.)

En ce qui concerne l'utilisation par les ALSH, CLAS et Accueil de jeunes, on peut noter une importante augmentation d'utilisation, la transversalité a été vivante, efficace et coopérative.

Je précise que la ludothèque dispose d'une gamme de près de 500 jeux et jouets (jeu de règles, symboliques, d'assemblage, d'éveil...).

Le ludothécaire était chargé de conseiller, tester les jeux, afin de choisir ce qui convenait le mieux aux attentes des familles.

Certains jeux ont été empruntés pour des fêtes d'anniversaire ou des événements spécifiques. Il faudra renforcer cette démarche afin d'augmenter le prêt de jeux. Une réflexion devra aussi s'engager sur la communication et les hésitations qu'ont certaines familles à utiliser les prêts.

En 2019, une campagne a été lancée sur les réseaux sociaux afin de mettre en avant ce service réalisé par le centre social.

Les ludothécaires qui participent aux animations collectives, rappelleront aux utilisateurs cette possibilité.

En ce qui concerne le délai de retour des jeux, les parents emprunteurs ont respecté le règlement intérieur. Nous n'avons pas constaté de dégradation particulière. Quelques pièces ont été égarées, mais les parents ont proposé de rembourser la ludothèque.

LES ANIMATIONS COLLECTIVES MISES EN PLACE

Les concours de Kapla, Lego avaient rencontré en 2017 un vif succès. Ils ont été poursuivis en 2018. Toutes les générations qui ont transité par le hall d'accueil, ont pu à un moment ou un autre, s'approprier ces jeux. Les ludothécaires de permanence ont mis aussi à la disposition des usagers différents jeux qu'ils ont quelques fois animés.

LES TEMPS DE JEU SUR PLACE

La ludothèque est constituée de plusieurs salles et univers par thème ou par âge. Le coin « éveil de bébé », « jeu en bois », « répliques miniatures, etc. Cet aménagement de l'espace a été particulièrement apprécié par les parents qui ont, pour certains, fait des propositions complémentaires sur cet aménagement. Dans la menée d'activités pour les familles qui avaient des enfants d'âges différents, la ludothèque n'a pas hésité à moduler les espaces ou la mise à disposition des jeux et jouets afin que les parents gardent l'entière responsabilité des enfants.

On peut affirmer que le cadre ludique a créé de bonnes conditions de jeu.

La grande salle polyvalente où nous avons prévu la possibilité d'aménager un parcours de motricité n'a pas été utilisée. Cette carence sera comblée en 2019 avec un planning établi et mis à la disposition des familles. Cependant, le patio extérieur a été pleinement investi par les familles quand les conditions atmosphériques l'ont permis. Le trampoline a été pris d'assaut ainsi que les différents vélos, trottinettes, engins...

On peut souligner que les jeux surdimensionnés ont été installés dans le hall d'accueil (échecs, dames...), ils ont rencontré un vif succès, surtout auprès des adultes même si dans le projet nous avons donné la priorité aux enfants de 0 à 12 ans, à plusieurs reprises, certains parents étaient accompagnés d'adolescents. Le ludothécaire a mis à leur disposition des jeux correspondant à la tranche d'âges pour certains, ils ont redécouvert le plaisir de jouer ou rejouer avec les parents.

Le ludothécaire est resté à disposition des familles pour les guider, les informer et jouer. Il a aussi organisé des ateliers de jeu, il a été à l'aise avec tous les supports ludiques.

Ces éléments ont été difficilement évaluables en raison du taux très important de fréquentation au sein de la structure. En 2019, un outil d'évaluation permettra une meilleure évaluation.

L'ACCUEIL

Le ludothécaire a apporté des conseils et un soutien éducatif auprès des parents. Il a eu une attitude souple, discrète, compréhensive et est resté à l'écoute cependant, il a été le garant du cadre et de l'éthique du lieu. Il a informé les familles sur le fonctionnement général du centre social en invitant certains parents à inscrire leurs enfants dans les ALSH, le CLAS ou Accueil de jeunes.

Le premier accueil des familles a été réalisé par l'agent d'accueil qui a donné les premières informations administratives : tarification, heures d'ouverture...

Elles ont ensuite été orientées ensuite vers la secrétaire, qui a établi le cas échéant une carte d'adhésion et remis le règlement intérieur aux utilisateurs.

Les familles ont été présentées aux salariés de la ludothèque qui ont présenté, expliqué le projet et le règlement intérieur. Ils ont insisté sur le volet « prêts » et la possibilité d'utiliser, quand les conditions atmosphériques le permettaient, les Rosalies stationnées devant le centre social.

LES PRINCIPES

Le principe que nous avons dû rappeler régulièrement pour une partie des familles est l'obligation de jouer avec leurs enfants « la ludothèque n'est pas une halte-garderie », « les ludothécaires ne sont pas des animateurs de centre de loisirs ».

Le ludothécaire a animé un lieu d'éducation où l'enfant passait du principe de plaisir au principe de réalité. Bien entendu, l'apprentissage et l'intégration des règles (règles de vie, d'un lieu, règles du jeu...) ont été un axe majeur avec une prise en compte de l'aptitude à négocier. Il a promu des valeurs de tolérance et de respect de l'autre. Il a veillé à ce que la ludothèque soit un espace d'éveil, de prévention, de mixité sociale, de socialisation et d'intégration de l'enfant dans la société.

LA FRÉQUENCE (voir statistiques)

Depuis 2016, la fréquentation a très fortement augmenté, en raison de l'aménagement de la ludothèque au sein de la Maison de Quartier. Ce sont 223 personnes qui ont fréquenté cette structure (90 adultes et 133 enfants) sur l'année 2018. La majorité des familles était des habitants de Sedan, plus de 50 % habitaient le quartier du Lac. Les enfants de 3 à 11 ans représentent la majorité des inscrits. On constate bizarrement dans nos effectifs des inscriptions pour les 12 / 15 ans. Ces chiffres sont liés à des adolescents qui accompagnaient les parents. Majoritairement, les accompagnants étaient plutôt de sexe féminin. On peut préciser que la ludothèque a été ouverte régulièrement 6 jours sur 7.

3-QUELS MOYENS SONT MIS EN ŒUVRE POUR FAVORISER LE SOUTIEN A LA FONCTION PARENTALE ?

La ludothèque a offert des conditions favorables pour que l'art d'être parent puisse se déployer.

Ce lieu a été propice à la valorisation des rôles et compétences des parents en les accompagnant sans jugement ni sanction, en leur redonnant confiance, en s'appuyant sur leur savoir-faire.

Le ludothécaire a favorisé les échanges des relations entre les parents. Le dialogue et l'écoute ont été les maîtres-mots dans l'accompagnement parental. Il a associé les parents à la vie de la ludothèque et à la mise en place d'animations.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

1- IMPLANTATION

Description du local, aménagement :

Située au cœur de la Maison de Quartier du Lac, avenue de Gaulle 08200 SEDAN.

La ludothèque est constituée de plusieurs salles et univers par thèmes ou par âges : le local de 150 m² est constitué de 3 box de 50 m² contigus. Quand les conditions atmosphériques le permettent, un patio de 50 m² extérieur est utilisé régulièrement.

3- AMPLITUDE D'OUVERTURE DE LA LUDOTHEQUE :

ACCUEIL PUBLIC : PRET, LOCATION DE JEUX, JEUX SUR PLACE

Hors vacances scolaires :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
4 H 30	4 H 30	7 H 00	4 H 30	2 H 30	7 H 00

Vacances scolaires :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6 H 00	6 H 00	6 H 00	6 H 00	6 H 00

Amplitude d'ouverture annuelle : 1 115 heures sur 221 jours

ACTIONS COLLECTIVES

(ACTIONS MENEES EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DE LA LUDOTHEQUE)

NOMBRE D'ACTIONS COLLECTIVES : 2

Nombre d'heures annuel des actions collectives : 10 heures

NOMBRE D'HEURES TOTAL DE FONCTIONNEMENT ANNUEL

	ACCUEIL PUBLIC	ACTIONS COLLECTIVES	TOTAL
NOMBRE D'HEURES ANNUEL	1 115	10	1 125

3- TYPE DE PUBLIC ACCUEILLI :

- **Nombre de personnes accueillies :**

1 357 présences d'enfants et 957 présences d'adultes enregistrées sur l'année 2018.

- **Nombre de personnes inscrites à la ludothèque : 223**

Dont nombre d'enfants nouveaux : **38**

Dont nombre d'adultes nouveaux : **24**

Personnes inscrites en 2017 qui ont renouvelé en 2018 : **161**

- **Nombre de personnes ayant fréquenté la ludothèque :**

Jeux libres	Animations collectives	Prêt de jeux	Animation école/Alsh	Autre (précisez)
2 314	30	70		

- Typologie des publics ayant fréquenté la ludothèque :

Typologie	Ecoles	Alsh	Familles	Adultes	Enfants 0-5 ans	Enfants 6-11 ans	Ados 12-15 ans
Nombre de personnes				90	53	66	14

- Quelle est la personne qui accompagne le plus souvent l'enfant à la ludothèque ?

Un parent.

4- ORGANISATION

- La ludothèque adhère-t-elle à l'Association des Ludothèques Françaises ?
Oui Non

Si non, pourquoi ? Le Directeur et l'équipe de ludothécaires ont jugé que les services rendus par l'ALF étaient extrêmement intéressants, mais les informations qu'elle diffusait pouvaient être consultées directement sans participation financière.

- Existe-t-il un projet pédagogique ? Oui Non

- Existe-t-il un règlement intérieur ? Oui Non

Si oui, avec qui ont été rédigés ces projets ?

La ludothèque s'appuie sur le Contrat de projet du centre social le Lac et possède un règlement intérieur qui lui est propre. Le règlement intérieur a été conçu par le ludothécaire en collaboration avec les adhérents et la direction du centre social. Il est discuté en permanence avec les usagers.

3- MODALITES DE LA PARTICIPATION FINANCIERE

Montant de l'adhésion : 11 euros par adulte / 6 euros par enfants pour l'année (adhésion gratuite à partir du 3^e enfant)

Tarif pour le prêt : Gratuit

Tarif des actions collectives : Gratuit

Autre : Gratuit

ENCADREMENT

- Nombre d'animateurs par séance : 1

NOM ET PRENOM	DUREE DE TRAVAIL (ETP)	QUALIFICATION	CDI	CDD
CELINE GUILAIN	0.01	Animatrice		X
ABDELKADER HALIMA SALEM	0.08	Animateur		X

- Les animateurs ont-ils suivi une formation pour l'accueil en ludothèque ?

Oui

Non

Si oui, quelle thématique et combien de temps ?

Formation interne aux jeux et jouets, au métier de ludothécaire sur plusieurs mois.

- Existe-t-il des temps de concertation avec l'équipe d'encadrement ?

Oui

Non

Si oui, précisez sous quelle forme ?

Réunions régulières avec le Directeur du centre social Le Lac (rappel du projet, objectifs à atteindre, mise en place d'outils tels que règlement intérieur, fiches de présence, fiches de prêts de jeux, etc.).

- Y-a-t-il des mises à disposition de personnel ? Oui Non
Si oui, précisez lesquelles ?

- Des bénévoles sont-ils intervenus dans les actions ? Oui Non

Si oui, quelles ont été les modalités de leur intervention ?

Quelques parents ont pris l'initiative de gérer certaines activités (rosalies, karting...). Ils ont aussi réalisé des démonstrations pour les nouveaux arrivants sous forme de tutorat.

1-QUELS ONT ETE LES PARTENAIRES DE L'ACTION ?

ALSH
CLAS
Accueil de Jeunes
ACPSO

De multiples associations nous ont sollicités pour la mise à disposition de jeux et jouets. La Direction du centre Le Lac a systématiquement refusé en raison de l'inflation des demandes. La ludothèque est avant tout un lieu de socialisation à travers le jeu et en aucun cas, un prestataire pour des animations lambda (kermesses...).

Partenariats financiers :

Ville de Sedan : prêt de locaux et participation aux NAP avec des ateliers découverte de jeux en direction du public scolaire,

Conseil Départemental,

Caisse d'Allocations Familiales.

2-QUELLES ONT ETE LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN PARTENARIAT ? DECRIVEZ-LES

Ville de Sedan : mise à disposition de 3 espaces dédiés dans la maison de quartier, prise en charge des frais de nettoyage, chauffage, électricité, entretien du bâtiment, promotion sur les supports (panneaux lumineux, site internet...).

3-QUELLE PLUS-VALUE POUR LA STRUCTURE (CENTRE SOCIAL, MAIRIE...) ?

Le centre social développe depuis des décennies, des activités ALSH, CLAS, Accueil de jeunes, qui ont pour objectif une démarche de coéducation où les parents ne sont pas en permanence présents dans le fonctionnement. La ludothèque est, de par son fonctionnement, la seule structure qui permet aux parents d'observer et d'avoir des échanges d'adulte à adulte. Ils peuvent se sentir confortés, aidés, soutenus et éclairés sur les attitudes éducatives en observant notamment l'attitude du professionnel.

1- QUELS SONT LES OUTILS D'ÉVALUATION UTILISÉS ?

Fiche de présence des parents et des enfants dans les actions.
Rapport d'activité des salariés sur l'implication et motivation des familles.
Implication des partenaires.
Nombre d'actions à l'initiative des familles.
Enquêtes de satisfaction.

2- VOS OBJECTIFS SONT-ILS ATTEINTS ? QUELS SONT LES ECARTS ? POURQUOI ?

Après deux ans de fonctionnement, on peut affirmer que l'organisation générale de la ludothèque a trouvé son rythme de croisière. Les usagers nous ont fait part de leur satisfaction en ce qui concerne l'aménagement, le fonds de jeux et jouets et les horaires.

Nous restons cependant toujours persuadés de la nécessité de recruter dans l'avenir un ludothécaire diplômé d'Etat en CDI.

Malgré la signature par les usagers du projet pédagogique et du règlement intérieur, on constate encore que certaines familles viennent utiliser cette structure comme une halte-garderie.

Nous avons aussi constaté que certaines familles considéraient la ludothèque comme un lieu de rencontre où les copines se retrouvent tous les après-midi. Ce type de fréquentation gêne quelquefois la fréquentation par d'autres familles qui se sentent exclues.

Le départ des deux ludothécaires qui étaient là depuis 24 mois, a été durement ressenti par les parents habitués aux méthodes de ces salariés. Certaines n'ont d'ailleurs pas repris leur carte adhérent.

Le travail autour des règles a été le plus important que ce soit pour le jeu, le lieu ou les règles de vie. On peut considérer que la structure a été de ce point de vue un véritable outil de citoyenneté.

La multitude de jeux et jouets et l'amplitude d'ouverture ont favorisé les rencontres et permis l'intégration de personnes provenant de milieux sociaux ou de lieux d'habitation différents. Comme cité précédemment, les responsables du centre social regrettent fortement la baisse des prêts de jeux et jouets sur l'exercice 2018.

4- ÊTES-VOUS SATISFAITS DE LA FRÉQUENTATION DE LA LUDOTHEQUE ?

Oui

Non

Pourquoi ?

La qualité de l'équipement, le nombre de jeux et jouets, les amplitudes d'ouverture devraient enregistrer une fréquentation encore plus importante. Malgré les efforts en termes de communication, on considère la fréquentation en dessous des capacités de cette structure.

Le statut en contrat aidé des animateurs qui ont une formation minimale contribue très certainement à cette carence.

5- QUELS SONT LES ATOUTS DU SERVICE ?

La ludothèque est implantée au cœur de la Maison de Quartier du Lac, à proximité de l'accueil et du hall qui est extrêmement fréquenté. Les locaux sont vastes, spacieux, bien aménagés et la luminosité est un atout indéniable pour le bien-être des adhérents qui fréquentent cette structure.

La Maison de Quartier est bien desservie par des pistes cyclables et des chemins piétonniers. Ces infrastructures permettent la mise à disposition de Rosalies et de kartings quand les conditions atmosphériques le permettent.

L'amplitude d'ouverture est importante et on peut noter une ouverture hebdomadaire le samedi toute la journée.

6- QUELLES SONT LES DIFFICULTES RENCONTREES ?

La principale difficulté dans l'animation de cette structure est la précarité des salariés qui occupent les postes sur une durée maximale de 24 mois. Le centre social doit engager des formations en urgence auprès des salariés qui même s'ils sont titulaires du BAFA ou BAFD auraient besoin de formations spécifiques au centre national de formation aux métiers du jeu et du jouet (FM2J).

7- QUELLES SONT LES AMELIORATIONS ENVISAGEES ?

Amélioration du projet pédagogique et du règlement intérieur.

Campagne très importante pour développer le prêt de jeux et jouets.

Développer les animations collectives pour toucher des publics différents (jeunes adultes, seniors...).

Programmer des formations pour les salariés tout au long de l'année.

Fait à SEDAN, le 11/03/2019
Joëlle BASTIEN, Présidente



CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de Quartier du Lac
Avenue de Gaulle - 08200 SEDAN
03.24.27.08.08 - 06.81.72.31.03
centrelac@centrelac.info

LUOTHÈQUE DU CENTRE SOCIAL LE LAC
COMPTE DE RESULTAT PROVISoire 2018 (arrondis à l'euro)

Exercice 2018

date de début : 01/01/2018

date de fin : 31/12/2018

	CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
660	ACHATS	1 092 70	PRODUITS DES SERVICES RENDUS	0
	ACHATS DE PRESTATIONS POUR ACTIVITES		PRESTATION DE SERVICE CAF	5 520
	EDF/GDF/EAU/CARBURANT			
	Petit matériel fourniture entretien	899	Fonds publics et territoires : CNAF (<i>arrondi à l'euro inférieur</i>)	
	Fournitures administratives et de bureau			
	Autres fournitures prod. Pharma	193	Participations des usagers	
	Alimentation – Boissons		Produits des activités	
61	SERVICES EXTERIEURS	366 74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 748
	Loyers et charges locatives		Subvention Etat	
	Locations de matériel			
	Entretien et réparations	366	Subvention région	
	Primes d'Assurance			
	Documentation, colloque		Subvention département	
	Formation des bénévoles			
			Subvention communale	6 176
	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12		
	Personnel extérieur (facturé)		Subvention exploitation CAF	
	Honoraires			
	Publicité – Publications		Subvention exploitation EPCI (interco)	
	Transports d'activité et d'animation	12		
	Déplacements, missions, réceptions		Subvention exploitation entreprise	
	Frais postaux et de télécommunications			
	Services bancaires		Agence de services et de paiements (ex CNASEA - emplois aidés)	572
	Formation des Professionnels			
	Cotisations fédérations ou associations		Subv autre entité publique	
63	IMPOTS ET TAXES	130		
	Impôts et taxes liés aux salaires	130	Subvention MSA	
	Autres impôts et taxes		75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	4 234
			Cotisations	
64	CHARGES DE PERSONNEL	4 270	Dons	
	Salaires		Logistique	4 234
	Salaires emplois aidés	3 375	76 PRODUITS FINANCIERS	0
	Charges Sécurité sociale et prévoyance	895		
	Autres charges sociales			
			77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	10 832		
	Logistique	10 832	78 REPRISE SUR PROVISIONS	200
66	CHARGES FINANCIERES	0	Fonds dédiés	200
			79 TRANSFERT DE CHARGES	0
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0		
68	DOTATIONS	0		
	Dotation aux amortissements			
	Dotations aux provisions			
86	CHARGES SUPPLETIVES	0	87 CONTREPARTIE CHARGES SUPPLETIVES	0
	Mise à disposition de personnel		Contrepartie des mises à disposition	
	Mise à disposition de locaux			
	Prestations techniques			
	EXCEDENT		DEFICIT	
	TOTAL Charges	16 702	TOTAL Produits	0

Fait à SEDAN, le 11/03/2019
 Joëlle BASTIEN, Présidente



- 14 -

CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de Quartier du Lac
 Avenue de Gaulle - 08200 SEDAN
 03.24.27.08.08 - 06.81.72.31.03
 centrelac@centrelac.info